

CLUB DE LA BONNE HUMEUR Générations Mouvement

Siège Social :
Mairie de Petit Mars
22 boulevard St-Laurent
44390 PETIT MARS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Lundi 9 Février 2026

Les membres du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement dont le siège social est situé Mairie - 22 boulevard St-Laurent 44390 PETIT MARS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 9 février 2026 à 14h50 au Complexe Sportif Fernand Sastre, salle Molière à Petit Mars, suite à une convocation envoyée par lettre ou messagerie du 3 janvier 2026.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

L'Assemblée est présidée par Jocelyne VIEL en qualité de présidente en exercice de l'association, Christian DUGUE en est nommé secrétaire. Patricia DAVID, Sylviane DUGUE et Rémy LEBAILLY sont les scrutateurs.

Ordre du jour

- 1° Accueil du Président
- 2° Mot du Président
- 3° Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 23 janvier 2025
- 4° Présentation du rapport d'activité par le secrétaire et approbation
- 5° Présentation du rapport financier par le trésorier et approbation
- 6° Présentation des projets 2026 par le président
- 7° Vote du montant de la cotisation 2027
- 8° Renouvellement du Conseil d'Administration
- 9° Questions diverses

Conformément à l'article des statuts, le quorum étant atteint avec 217 des membres à jour de cotisation, présents ou représentés, l'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale par correspondance du 3 janvier 2026

L'Assemblée Générale adopte à la majorité de 217 voix le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 janvier 2025 (vote à main levée).

Rapports

Rapport d'activité
Rapport financier
Rapport d'orientation

Approbation des résolutions

Première résolution : rapport d'activité (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement, après avoir entendu le rapport d'activité de la secrétaire, approuve ce rapport à la majorité de 217 voix.

Deuxième résolution : rapport financier (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement, après avoir entendu le rapport financier du contrôleur de gestion, approuve ce rapport à la majorité de 217 voix.

L'Assemblée Générale, à la majorité de 217 voix, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Troisième résolution : rapport d'orientation (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement approuve le rapport d'orientation du président à la majorité de 217 voix.

Quatrième résolution : vote des cotisations (vote à main levée)

L'Assemblée Générale fixe à la majorité de 217 voix le montant de la cotisation à 18 € pour l'exercice 2026.

Cinquième résolution : élections au Conseil d'Administration du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement (vote à bulletin secret)

Sont élus au Conseil d'Administration avec 217 voix pour un mandat de 3 ans :

Mesdames Danielle Dauvé, Sylvie Gru, Jocelyne Viel et Messieurs Patrick Blain, Joseph Cahier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h50.

L'élection du Bureau aura lieu le vendredi 6 Mars 2026.

En annexe : Liste d'émargement - Bilan et compte de résultat - Composition du Conseil d'Administration.

La Présidente :



Jocelyne VIEL

Le Secrétaire :



Christian DUGUE